Deux Vallées
Communauté de Communes

NOUVELLE ANNÉE

L'ensemble des élus et le personnel de la CC2V vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour la nouvelle année 2020



Comme vous le savez sans soute, l'année 2020 est une année d'élections municipales. Ce que beaucoup ignorent, c'est que c'est également celle des élections intercommunales. Les 15 et 22 mars prochains, vous aurez l'occasion de désigner vos représentants à la communauté de communes. Nous y reviendrons prochainement.

Une année d'anniversaires

Cette année est également celle d'anniversaires pour la CC2V. En effet, il y a 20 ans, nous lancions deux services qui ont changé la vie du territoire. Le premier est à la fois incontournable et quasiment devenu celui par lequel la majorité des habitants nous connaissent : le tri sélectif des déchets. Le second service lancé cette année-là est un musée : la Cité des Bateliers. Un éco-musée devenu symbole de l'histoire de nos Deux Vallées.
Ces deux anniversaires donneront lieux à quelques animations dont nous vous donnerons le détail au fil des numéros du magazine. D'ici là, nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Monsieur le Sous-Préfet,
Madame, Monsieur les conseillers départementaux,
Messieurs les Présidents d'EPCI
Monsieur le Président du Pays Sources et Vallées
Mesdames Messieurs les Maires
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,
J'espère que vous avez mis à profit cette période de fêtes de fin d'année pour vous reposer et faire le plein des forces, qui vous seront nécessaires, pour affronter 2020.
Ce message s'adresse, bien sûr, aux élus, pour lesquels 2020 sera une année électorale, mais aussi aux personnels de la CC2V, sans lesquels rien ne serait possible (je tiens à les remercier pour leur engagement et leur professionnalisme), et également à tous les partenaires avec lesquels nous travaillons au quotidien.
Dans moins de trois mois, notre conseil communautaire sera renouvelé après les élections municipales dans nos 16 communes. Nous sommes dans une période pré-électorale et je suis tenu à une certaine réserve dans mes propos pour respecter le code électoral .
C'est pourquoi je ne dresserai pas devant vous le bilan d'action du mandat qui s'achève, ni ne vous présenterai nos projets. Nous avons placé notre cérémonie de ce soir sous le signe d'un double anniversaire.
Voilà vingt ans, nous mettions en place sur notre territoire le tri sélectif de nos déchets.
Il s'agit aujourd'hui d'une action majeure de la CC2V, répondant à des exigences environnementales et de développement durable, sur lesquelles une prise de conscience s'est opérée chez les élus et dans l'opinion publique.
Chacun a, en effet, compris que l'avenir de l'humanité en dépendait, à l'exception de quelques irresponsables, nommés « climato-sceptiques », dont certains sont à la tête d'Etats puissants.
Je veux vous inviter à mesurer le chemin que nous avons parcouru au cours de ces vingt ans. Dès le départ, nous avions pris une résolution.
Nous avions décidé de rester indépendant dans la gestion de nos déchets et de ne pas faire le choix de

l'incinération, solution de facilité catastrophique en matière d'émission de CO2.
Notre option a été la montée en puissance du recyclage et de la valorisation.
De manière pratique, il s'agissait de diminuer toujours plus les déchets destinés à la poubelle grise au profit de la poubelle jaune. En juillet 2019, un nouveau cap a été franchi. Désormais, tous les emballages doivent être destinés au bac jaune.
Cela est rendu possible grâce à l'évolution des technologies des centres de tri et à notre volonté d'utiliser toutes les avancées pour recycler et valoriser.
Aujourd'hui, un habitant de la CC2V jette encore 203 kg de déchets dans le bac gris. C'est 60 kg de moins qu'en 2009.
Ajoutons à cela que la prise de conscience de nos concitoyens n'a cessé de s'accroître : depuis la modification des consignes de tri, nous enregistrons déjà 55 tonnes d'emballages et de papiers collectés en plus.
Il faut savoir que le taux de recyclage des emballages sur la CC2V est largement au-dessus de la moyenne départementale.
Avec un captage de plus de 85% des flaconnages en plastique, nous sommes déjà proches de l'objectif national fixé à 90% pour 2029, quand la moyenne nationale est aujourd'hui de 55%.
Au vu de ces résultats, je veux remercier les habitants de la CC2V pour leur civisme et leur conscience écologique.
Comme toujours, il y a une ombre au tableau. Nous avons analysé le contenu des bacs gris. Nous avons retrouvé l'équivalent de 36 kg par habitant et par an de produits non consommés.
Nous entrons là dans le fléau du gaspillage alimentaire et de la surconsommation, qui gangrène notre mode de vie et qui est d'autant moins acceptable que beaucoup de nos concitoyens peinent à se nourrir correctement faute de moyens. Nous avons donc encore des marges considérables de progression dans la diminution de nos déchets.
Je souhaite vous dire un mot du projet de loi gouvernemental voté, fin septembre, au Sénat et, fin décembre, à l'Assemblée nationale. Les deux assemblées n'ayant pas voté le même texte, une commission mixte paritaire s'est réunie hier et a confirmé l'amendement du gouvernement voté à l'assemblée nationale.
Ce projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (c'est son intitulé) prévoit notamment l'instauration d'une consigne pour les bouteilles en plastique. Demain, les consommateurs paieront donc 10 à 15 centimes plus cher leurs bouteilles et récupéreront la somme dès lors qu'ils déposeront leurs flacons vides à la consigne de leurs commerces ou supermarchés. Cette mesure a soulevé un tollé chez les élus.
Lors du débat au Sénat, cette disposition avait été supprimée. Le gouvernement est revenu à la charge à l'Assemblée nationale avec un amendement.
Celui-ci prévoit d'instaurer la consigne en 2023 si les collectivités n'approchent pas l'objectif national fixé par la Commission européenne de 77% de taux de collecte pour recyclage des bouteilles en plastique en 2025.
Le problème est que cette disposition fait fi de ce que les intercommunalités ont mis en place pour que la collecte monte en puissance. De surcroît, cela va représenter un déséquilibre financier pour les collectivités, qui se sont appliquées à maîtriser les budgets consacrés à la gestion des emballages. Il n'est, par ailleurs, pas du tout sûr que les résultats soient au rendez-vous avec la seule carotte financière de la consigne.
En réalité, il s'agit d'un cadeau aux groupes Coca-Cola, Danone ou encore Pepsi auxquels on offre sur un plateau la filière du recyclage industriel. Nous aurons l'occasion d'en reparler.
Le deuxième anniversaire est celui des vingt ans de la Cité des Bateliers de Longueil-Annel.
Elle fut ouverte en juillet 2000 et constitua le premier espace scénographique français dédié au transport fluvial et installé au bord du canal latéral de l'Oise.
Elle comprend la maison-musée, la péniche-musée de 1936, les kiosques sonores sur les berges du canal et, depuis l'automne 2015, le bateau de croisière « L'Escapade » à motorisation hybride électrique.
La mise en service du bateau-promenade a augmenté significativement la fréquentation du musée avec une moyenne de 10 000 visiteurs par an au musée et de 12 000 passagers sur l'Escapade.
Le moment est, à présent, venu de franchir une nouvelle étape.
A l'évidence, le musée est à l'étroit dans ses quatre pièces d'un bâtiment datant de 1910. La muséographie moderne au début des années 2000 accuse son âge. Elle est trop tournée vers le passé de la batellerie et pas assez vers l'avenir.
Tout nous pousse à moderniser ces équipements, au moment où la perspective du canal Seine-Nord Europe devient concrète.
Vous savez la bataille que nous menons pour que cette infrastructure desserve notre territoire et contribue à son développement économique, mais aussi touristique.

Il s'agit donc d'accueillir le musée dans des locaux plus vastes et mieux adaptés. De ce point de vue, les locaux de la Poste offrent une opportunité avec une muséographie qui retracera l'histoire de la batellerie mais se tournera résolument vers l'avenir. Le transport fluvial constitue une alternative salutaire et écologique au « tout routier ». Il faut donc en présenter tous les atouts.
Nous souhaitons, dans le même esprit, offrir une halte fluviale et, autour d'elle, déployer des équipements touristiques (hôtel, restaurant, gîte, camping).
La construction puis la mise en service du canal Seine-Nord Europe peut nous permettre d'accueillir un centre de formation aux métiers de la batellerie, considérant qu'il n'en existe aucun dans les Hauts de France.
Je ne vous détaille pas davantage le projet, dont le contenu reste à affiner. Je veux juste insister sur le potentiel de développement que cela représente pour le territoire de la CC2V.
Puisque nous en sommes aux anniversaires, restons-y. La CC2V a vu le jour en 1995, prenant le relai du SIVOM.
Des élus et d'autres personnalités ont contribué à ce déjà long parcours. Ce soir, nous avons prévu de leur rendre hommage et de les honorer.
Je commencerai par quelqu'un qui n'est pas un élu mais avec lequel nous avons travaillé depuis de nombreuses années. Il s'agit de M. Fabrice MOREL, principal du collège de Thourotte durant sept ans. Il faut préciser qu'il est né à Thourotte. Il a poursuivi ses études à l'Ecole Normale de 1980 à 1984 pour devenir instituteur d'abord, puis directeur d'école.
En 2004, il a passé avec succès le concours des personnels de direction, ce qui va le conduire à un poste à Villers-Saint-Paul, puis à celui de proviseur adjoint au lycée Charles de Gaulle à Compiègne pour arriver à Thourotte comme principal du collège de 2012 à 2019. Il est aujourd'hui principal du collège Paul Eluard à Noyon.
M. MOREL a œuvré pour des échanges réguliers entre la CC2V et le collège, notamment dans le cadre de la saison culturelle et du programme local de prévention des déchets.
J'ai l'honneur de lui remettre la médaille de la CC2V.
J'en viens aux élus que nous voulons honorer :

- Michel RAJAONAIVELO, élu de la commune de Bailly, a pris ses fonction de délégué communautaire en 1996 et en est devenu vice-président en 2001, mandat renouvelé en 2001, 2008, 2014. (Remise de médaille)
- Daniel BEURDELEY, maire de Longueil-Annel, vice-président en 1996, 2001 et 2008, puis conseiller communautaire en 2014. (remise de médaille)
- Dany HARISSART, maire de Marest-sur-Matz, élu au SIVOM en 1989, puis à la CC2V sans discontinuité de 1996 à 2008. (remise de médaille)
- Michel FLAMANT, maire de Mélicocq, élu à la CC2V en 2001, 2008 et 2014. (remise de médaille)
- Daniel BEHAEGEL, qui fut maire de Pimprez, élu au SIVOM en 1995 puis à la CC2V en 1996, 2001 et 2008. (remise de médaille)
- Jean-Bernard CARDON, ancien maire de Saint-Léger-aux-Bois, élu au SIVOM en 1989 et 1995 et à la CC2V en 1996, 2001 et 2008. Il ne peut être là ce soir mais son épouse est présente. (remise de médaille)
- Claude SERVAIS, maire de Tracy-le-Val, élu au SIVOM en 1989 et 1995, puis à la CC2V comme vice-président en 1996 et 2001, délégué communautaire en 2008. (remise de médaille)
- Christophe MACHURA, élu à la CC2V en 1996, 2001 et 2008 (remise de médaille)
- Annie GENERMONT, maire de Chevincourt, élus à la CC2V en 2001 et vice-présidente en 2008 et 2014. (remise de médaille)
- Jacky TASSIN, maire-adjoint de Longueil-Annel, élu à la CC2V en 2001 et 2008 et devenu vice-président en 2014. (remise de médaille)
- André TOMASI, ancien maire-adjoint de Montmacq, élu au SIVOM en 1989 et 1995, vice-président de la CC2V en 1996 et 2001. (remise de médaille)
- Patrice CARVALHO, maire de Thourotte, élu au SIVOM en 1983, 1989 et 1995, président de la CC2V depuis 1996. (remise de médaille par Michel Rajaonarivelo)

Je veux chaleureusement remercier toutes celles et tous ceux que nous honorons, ce soir, et qui ont donné de leur temps et de leur énergie au service de l'intérêt communautaire.
Plusieurs sont absents pour des raisons personnelles diverses. Il s'agit de :
Gilbert GUILBAU, élu au SIVOM en 1995, puis à la CC2V en 1996, devenu vice-président en 2001 et 2008
Jacky IODICE, maire-adjoint de Thourotte, élu au SIVOM en 1995 puis à la CC2V en 2001, 2008 et 2014
Jean-Pierre DAMIEN, maire de Le Plessis-Brion, élu à la CC2V en 1997 et renouvelé sans discontinuité,

Christian VENDETTI , élu au SIVOM en 1995, puis à la CC2V en 1996,2001 et 2008.
Francis PILORGE, maire-adjoint de Thourotte, élu au SIVOM en 1995, puis à la CC2V en 1996 et renouvelé depuis sans discontinuité . (remise de médaille)
Merci à tous.
Nous allons nous retrouver autour du verre de l'amitié mais je veux préalablement vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne année. Je formule ces mêmes vœux pour notre communauté de communes et pour tous ses agents.
Merci de votre attention.
Patrice Carvalho - Président de la CC2V
Discours de la cérémonie des voeux du jeudi 9 janvier 2020